

Le rural en Corse : l'essentiel du territoire mais un habitant sur deux

Insee Analyses Corse • n° 33 • Avril 2021



La Corse est une région majoritairement rurale au regard du nombre de ses communes peu et très peu denses, mais celles-ci abritent la moitié de la population insulaire. L'espace rural qualifié d'autonome très peu dense regroupe 5,4 % de la population et se distingue par une surreprésentation des seniors et des personnes seules. À l'inverse, les actifs notamment les cadres et couples avec enfants, privilégient le rural sous forte influence des villes qui offre un meilleur accès aux services. La croissance démographique de ces territoires péri-urbains est ainsi la plus rapide et ils rassemblent désormais 12,9 % des résidents insulaires. Enfin, les espaces ruraux autonomes peu denses et ceux sous faible influence des villes présentent des caractéristiques similaires en termes d'accès aux services et de structure de la population.

L'agenda rural a pour objectif de revitaliser les territoires les plus enclavés, de les rendre plus attractifs, d'assurer l'équilibre entre les territoires ruraux et urbains et de simplifier, unifier les dispositifs de contractualisation existants. Dès lors, la mission pour l'agenda rural, concomitamment au CNIS, a chargé l'Insee de proposer une définition du rural, les différents zonages urbains ayant par ailleurs été refondus en 2020. Cette nouvelle définition ► encadré croisant critères morphologiques et fonctionnels spécifie un continuum entre rural et urbain et permet de mieux comprendre les caractéristiques des différents espaces.

Les espaces ruraux majoritaires en Corse

La Corse est la région française où la part des communes rurales est la plus importante. En effet, parmi les 360 communes de Corse, 348 sont dites rurales, soit 96,7 % contre seulement 88,0 % au niveau national ► figure 1. L'île se place ainsi au premier rang des régions rurales devant la Bourgogne-Franche-Comté.

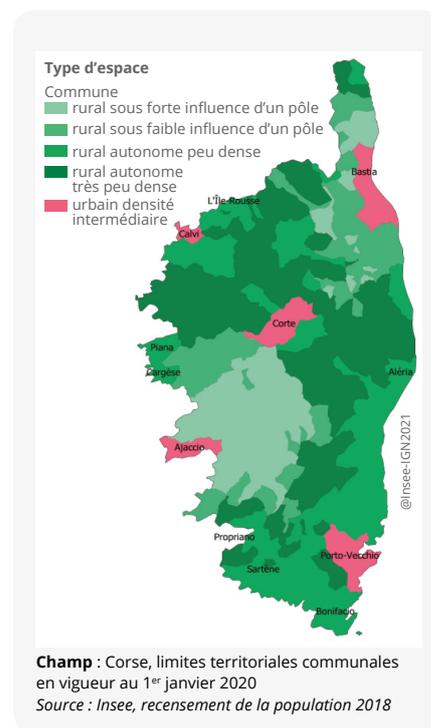
En particulier, un tiers des communes corses font partie du rural autonome très peu dense, soit la plus forte part nationale avec l'Occitanie.

En revanche, la part de communes dans le rural autonome peu dense est relativement faible : 17,8 % contre 23,2 % en moyenne nationale. On y retrouve des petites villes comme L'île-Rousse ou Bonifacio, véritables centres d'activité et de services, notamment en saison estivale. Enfin, l'espace rural sous l'influence d'un pôle regroupe près de la moitié des communes corses (45,3 %). Par ailleurs, ces pôles sont peu nombreux et de taille mesurée : la région est la seule à ne pas avoir de zones urbaines de forte densité et se distingue par sa très faible proportion de communes de densité intermédiaire (3,3 %).

47 % des habitants dans le rural dont la moitié dans le rural autonome

Malgré l'étendue géographique des communes rurales, celles-ci concentrent la moitié de la population régionale (46,9 %). C'est plus qu'en moyenne

► 1. Répartition des communes de Corse selon le type d'espace



► Définition du rural

Jusqu'en 2020, l'Insee définissait le rural comme l'ensemble des communes n'appartenant pas à une unité urbaine, ces dernières étant caractérisées par le regroupement de plus de 2000 habitants dans un espace présentant une certaine continuité du bâti. La définition proposée aujourd'hui rompt avec cette approche centrée sur la ville.

Le rural est avant tout défini comme « Le territoire tel qu'on le voit » sous une **approche morphologique**. Ce sont des territoires où le bâti et les habitants sont dispersés.

La grille de densité, déjà utilisée pour définir les unités urbaines, est ici utilisée afin de caractériser l'espace rural selon la dispersion du bâti :

- communes très peu denses
- communes peu denses
- communes de densité intermédiaire
- communes densément peuplées

L'espace rural comprend toutes les communes très peu et peu denses.

L'autre approche du rural est fonctionnelle : Elle se base sur l'aspect pratique de la vie quotidienne des ruraux. Cela mobilise des notions telles que le lien de l'espace rural avec les pôles d'emploi (déplacements domicile-travail) qui a été retenu comme le critère le plus pertinent, et est utilisé dans la définition des Aires d'Attraction des Villes de 2020.

Ainsi, pour les communes dans les aires d'attraction des villes, un gradient de ruralité, fonction du degré d'influence d'un pôle d'emploi, permet d'affiner cette approche.

- les communes sous faible influence du pôle (qui envoient entre 15 % et 30 % de leurs actifs travailler dans le pôle)
- les communes sous forte influence du pôle (qui envoient 30 % ou plus de leurs actifs travailler dans le pôle)

Quatre catégories de l'espace rural sont ainsi obtenues, allant des communes autonomes très peu denses aux communes sous forte influence d'un pôle, s'ajoutant à deux catégories « urbaines ».

Le territoire est ainsi catégorisé :

6 catégories	3 catégories	2 catégories
Autonome très peu dense	Autonome	Rural
Autonome peu dense		
Sous faible influence d'un pôle	Sous influence d'un pôle	
Sous forte influence d'un pôle		
Urbain densité intermédiaire	Urbain	Urbain
Urbain dense		

France entière (32,8 %) mais loin derrière les premières régions métropolitaines ► **figure 2**. En effet, en Bourgogne-Franche-Comté, en Bretagne ou en Nouvelle-Aquitaine plus de la moitié des habitants sont installés dans ces communes rurales.

En particulier, plus d'un quart de la population insulaire vit dans le rural hors influence des pôles, contre un huitième au niveau national.

Ainsi, 5,4 % des habitants vivent dans le rural autonome très peu dense, soit le double de la moyenne nationale et le 2^e rang des régions après la Bourgogne-Franche-Comté. De même, 20,5 % de la population résident dans des territoires autonomes peu denses, soit 9 points de plus qu'en moyenne française et la 2^e position après la Bretagne.

En revanche, la part de population vivant dans le rural sous l'influence d'un pôle est plus proche de la moyenne nationale (21 % contre 19,1 %), notamment dans les espaces sous forte influence d'un pôle (12,9 % contre 10,2 % en France) qui offrent une proximité immédiate des services de la vie courante (moins de 7 minutes).

Dans les territoires ruraux autonomes, où l'éloignement des pôles se conjugue avec les reliefs montagneux de l'île, les

déplacements pour accéder aux services de la vie courante sont plus longs : 82,3 % de la population se situent à plus de 7 minutes de ces services. Cette difficulté d'accès concerne même la totalité de la population vivant dans le rural autonome très peu dense dans lequel 4,1 % des résidents ont un temps de trajet supérieur à 30 minutes.

► 2. Répartition des communes et de la population selon les catégories du rural

	Communes			Population			
	Corse		France	Corse	France	Corse	
	Nombre	Répartition (%)	Répartition (%)	Répartition (%)	Répartition en %	Taux de croissance 2008-2018 (%)	Temps d'accès aux équipements < 7 minutes (%)
Espace rural (total)	348	96,7	88,0	46,9	32,8	12,9	22,3
<i>Hors influence d'un pôle</i>	185	51,4	46,4	25,9	13,7	7,3	17,7
dont très peu dense	121	33,6	23,2	5,4	2,4	1,5	0,0
dont peu dense	64	17,8	23,2	20,5	11,3	13,0	22,3
<i>Sous influence d'un pôle</i>	163	45,3	41,6	21,0	19,1	9,3	28,0
dont sous faible influence	90	25,0	21,1	8,1	8,9	9,9	38,0
dont sous forte influence	73	20,3	20,5	12,9	10,2	20,3	21,6
Espace urbain	12	3,3	12,0	53,1	67,2	10,8	99,0
Ensemble	360	100	100	100	100	11,7	62,9

Champ : Corse et France entière, limites territoriales communales en vigueur au 1^{er} janvier 2020
Source : Insee, recensement de la population 2008-2018

Davantage de seniors, de personnes seules ou sans enfants dans le rural autonome très peu dense

Dans les zones rurales autonomes très peu denses, éloignées des services, un tiers de la population a plus de 65 ans et seulement un sixième a moins de 25 ans ► **figure 3**.

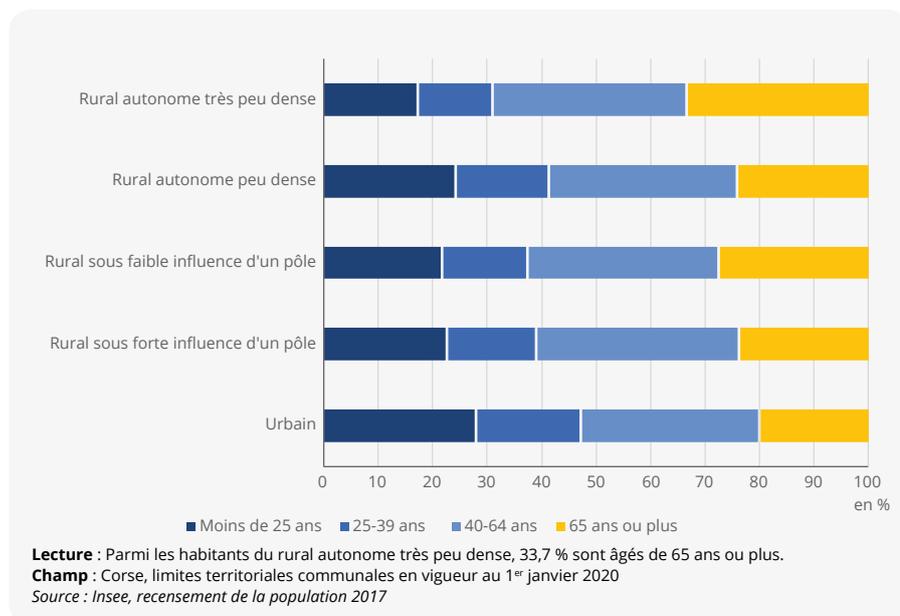
La part des personnes vivant seules y est de ce fait supérieure à la moyenne régionale, avec un ménage sur cinq. À l'inverse, les couples avec enfants y sont nettement sous-représentés. Ces caractéristiques propres au rural sont davantage marquées en Corse que dans les autres régions.

En outre, dans ces communes, la part de personnes en activité est plus faible (63,1 % contre 64,2 % en moyenne régionale). Parmi les actifs, les agriculteurs sont nettement surreprésentés (9,5 %), ainsi que les commerçants, exploitants et chefs d'entreprises (15,9 %) ► **figure 4**. Ainsi, l'activité économique est marquée par l'agriculture (22,5 %) et l'industrie manufacturière (14,8 %), notamment l'agroalimentaire.

Les actifs, notamment les cadres et les couples avec enfants, attirés par les espaces ruraux à proximité des villes

Dans les espaces ruraux à proximité des pôles, s'installent les actifs qui viennent chercher la proximité des services et le cadre de vie ; c'est la péri-urbanisation. Ainsi le taux d'activité est supérieur dans ces territoires (69,8 % contre 64,2 % au niveau régional) et les emplois de niveau « cadres » et « professions intermédiaires » y sont surreprésentés (4 actifs sur 10).

► 3. Répartition de la population par âge selon le type d'espace (en %)



Les personnes de 40 à 65 ans et les couples avec enfants s'y installent de manière privilégiée pour bénéficier de l'accès aux infrastructures scolaires et périscolaires, et à une offre de logements plus grands et moins coûteux qu'en ville.

Le rural autonome peu dense proche de celui sous faible influence d'un pôle

Entre le rural autonome très peu dense et le rural sous forte influence d'un pôle, deux espaces intermédiaires, le rural autonome peu dense et le rural sous faible influence d'un pôle présentent des caractéristiques assez similaires. En particulier, en termes d'accès aux services : les trois quarts de la population met plus de 7 minutes pour bénéficier des services de la vie courante. Toutefois, la présence de petits pôles dans le rural autonome peu dense tels que Ghisonaccia, Propriano, Prunelli-di-Fiumorbo et Sartène facilite l'accès aux équipements : 7,8 % de la population ont un temps de trajet inférieur à 4 minutes.

Ces territoires accueillent une population plus âgée que celle présente dans l'espace rural sous forte influence d'un pôle et moins d'actifs en emploi que dans les autres types d'espaces ruraux (62 %). Les ouvriers et les artisans-commerçants-chefs d'entreprise y sont surreprésentés. Enfin, ces espaces ruraux intermédiaires se caractérisent par une forte présence de couples sans enfants (un quart des ménages) et de personnes seules (un ménage sur sept).

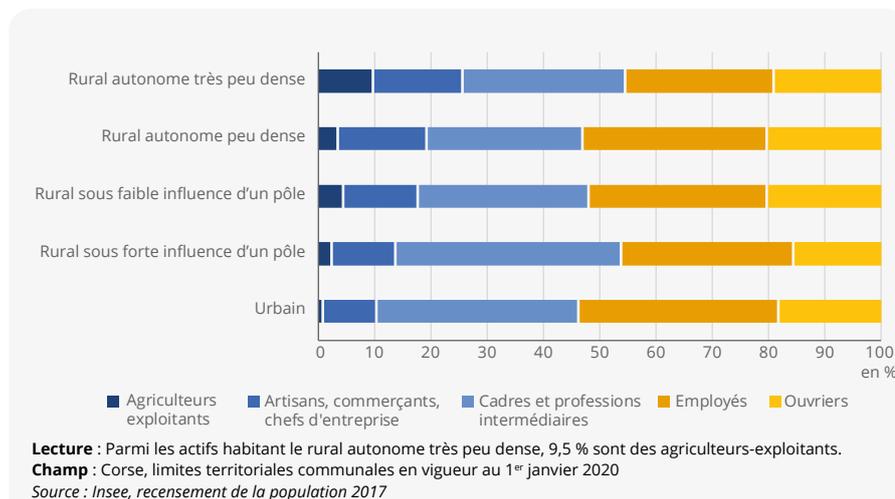
Une croissance plus rapide dans le rural avec un phénomène de périurbanisation.

Entre 2008 et 2018, la population insulaire a augmenté de 11,7 % soit un taux de variation annuel moyen de 1,1 %, le plus élevé des régions métropolitaines. La population croît dans tous les types d'espaces régionaux, mais au total, l'espace rural croît plus vite que l'urbain (1,2 % contre 1,0 %) et le rural sous influence d'un pôle plus rapidement que le rural autonome (1,5 % contre 1 %) ► **figure 5.**

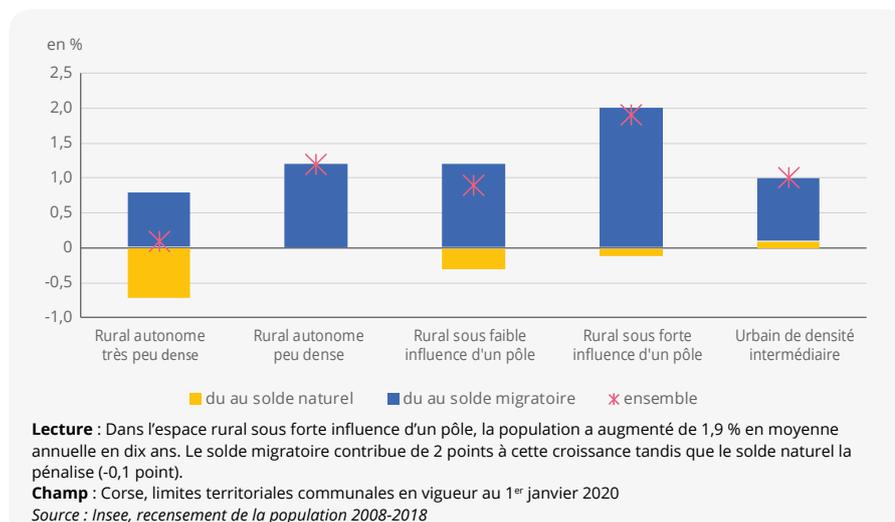
Les différences d'évolution de la population entre les différents types d'espace tiennent notamment à l'importance relative de leur solde migratoire et naturel.

Le rural sous forte influence d'un pôle est celui où la population se développe le plus vite (+1,9 % de taux de variation annuel moyen). Le solde migratoire y est important et explique intégralement cette croissance décennale. En plus des migrations externes à la région qui bénéficient à tous les types d'espaces,

► 4. Répartition des actifs ayant un emploi au lieu de résidence (en %)



► 5. Taux de variation annuel moyen de la population entre 2008 et 2018 et contribution du solde naturel et migratoire (en %)



il gagne des habitants au jeu des déménagements internes. Ainsi, 8 % des urbains qui déménagent sur l'île entre 2016 et 2017 le font vers ces espaces péri-urbains ► **figure 6.**

Le rural autonome peu dense connaît également une forte croissance (+1,2 %) grâce lui aussi à un solde migratoire excédentaire important. Ces communes bénéficient notamment de flux provenant à l'interne du rural autonome très peu dense (31 % des habitants qui quittent le très peu dense entre 2016 et 2017 s'y installent). Et contrairement aux autres catégories du rural, leur solde naturel est seulement nul (et non négatif).

En effet, le rural autonome très peu dense est la catégorie d'espace où la population croît le moins (+0,1 %). Avec une population vieillissante, ces communes ont un solde naturel négatif qui anéantit une partie des gains liés aux migrations résidentielles (-0,7 % contre +0,8 %). C'est de plus, le seul type de territoire qui, au jeu des déménagements internes à l'île, voit majoritairement sa population s'installer dans d'autres catégories et celui qui attire le moins sur un an.

Ainsi, globalement, l'équilibre entre espace rural et urbain évolue peu ces dix dernières années. Seuls les espaces sous forte influence d'un pôle gagnent

► 6. Répartition des mouvements de départ internes à la région selon le type d'espace

Lieu de résidence actuelle	Lieu de résidence 1 an avant				
	Rural autonome très peu dense	Rural autonome peu dense	Rural sous faible influence d'un pôle	Rural sous forte influence d'un pôle	Urbain de densité intermédiaire
Rural autonome très peu dense	45	5	1	0	2
Rural autonome peu dense	31	77	10	2	5
Rural sous faible influence d'un pôle	4	4	54	3	3
Rural sous forte influence d'un pôle	2	2	6	67	8
Urbain de densité intermédiaire	18	13	28	28	83
Ensemble des départs	100	100	100	100	100

Lecture : Parmi les habitants de l'espace rural autonome très peu dense insulaire en 2016 ayant déménagé sur l'île, 45 % se sont installés dans une commune du même type d'espace et 18 % résident dans l'espace urbain en 2017.

Champ : Corse, limites territoriales communales en vigueur au 1^{er} janvier 2020

Source : Insee, recensement de la population 2017

► 13 EPCI sur 19 composés exclusivement de communes rurales

Sur les 19 Établissements publics de coopération intercommunale de Corse, 13 ne comportent que des communes rurales. Les deux EPCI « Calvi Balagne » et « Sud-Corse » ont respectivement une part de 54,1 % et 44,1 % d'habitants en commune rurale. En revanche, quatre EPCI sont principalement urbains en Corse avec plus de trois-quarts de résidents en communes urbaines : Le Centre Corse, le Pays Ajaccien, Marana-Golo, et Bastia.

progressivement du terrain (+0,9 points de population en dix ans) au détriment de l'espace rural autonome très peu dense et de l'urbain qui voient leur part de résidents diminuer (- 0,5 points chacun).

Déborah Caruso, Thomas Dubuis (Insee)



Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Définitions

Le « **panier de la vie courante** » comprend 22 équipements ou services. Ceux-ci ont été choisis en fonction de l'importance qui leur est donnée au quotidien et de leur fréquence d'usage : école élémentaire, bureau de poste et assimilé, médecin, station-service, épicerie-supérette, supermarché, banques-caisses d'épargne, écoles de conduite, police-gendarmerie, librairie-papeterie, collège, école maternelle, chirurgien-dentiste, infirmier, pharmacie, laboratoire d'analyses médicales, service d'aide aux personnes âgées, garde d'enfants d'âge préscolaire, salle ou terrain multi sports, boulangerie, salon de coiffure, cafés-restaurants.

Solde migratoire : différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée. Il est obtenu par différence entre la variation totale de la population au cours de la période considérée et le solde naturel.

Solde naturel : Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

EPCI : Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de « projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité ».

► Pour en savoir plus

- « En Corse, 86 % de la population vit dans l'aire d'attraction d'une ville », *Insee Flash* n°54-octobre 2020
- « 335 000 habitants en Corse au 1^{er} janvier 2017 », *Insee Flash* n°46-décembre 2019
- « La France et ses territoires », *Insee Références*, avril 2021

► Sources

Les données sont issues des recensements de la population 2008, 2017, 2018. Les évolutions de population sont calculées à partir des données 2008-2018. Les caractéristiques et flux de population sur un an sont issus des données complémentaires du millésime 2017. Les temps d'accès aux équipements de la vie courante sont calculés à partir de la base permanente des équipements et du distancier Métrique de l'Insee.

